



# Droit commercial et de la consommation

< Toutes les pratiques

> Distribution et licences

> Pratiques commerciales, publicité et protection des consommateurs

IMPRIMEZ CETTE PAGE

Les pratiques commerciales modernes comprennent une multitude d'opérations de fabrication de produits, de prestation de services, de distribution directe, de distribution via des intermédiaires, de publicité, de vente et de livraison aux consommateurs ou à d'autres entreprises. Ces opérations sont soumises à des réglementations à différents niveaux (européen, national ou sectoriel) et peuvent donner lieu à des contrats réglementés complexes. Les pratiques commerciales doivent se conformer à diverses réglementations, notamment celles relatives à la protection des consommateurs.

Le règlement des litiges portant sur les contrats commerciaux est tout aussi complexe, en particulier dans un contexte international.



## Nos services

Nous fournissons aux entreprises et aux particuliers des solutions pragmatiques et juridiquement sûres pour la préparation et la négociation de contrats. Nous fournissons également aux entreprises des conseils pour la mise sur le marché de leurs produits et de leurs services, en tenant compte de toutes les réglementations applicables en droit belge et européen, y compris le droit de la concurrence.

En cas de litige, selon les circonstances, nous exploiterons tous les modes alternatifs de résolution des conflits (conciliation, médiation, tierce décision et arbitrage) ou les procédures judiciaires (pour lesquelles nous sommes admis devant tous les cours et tribunaux de l'UE et de Belgique, y compris la Cour de Cassation) possibles, afin d'établir la meilleure solution commerciale. Nous entretenons des relations étroites avec des collègues étrangers, sélectionnés par le client ou sur la base de leur expertise spécifique.

## Notre approche

Notre priorité est de déterminer et de comprendre les besoins du client.

Chez Simont Braun, nous adoptons une approche globale, qui tient également compte de tous les critères fiscaux, environnementaux, sociaux et d'innovation.

## AVOCATS



**Emmanuel CORNU**  
Associé



**Eric DE GRYSE**  
Associé



**Fernand DE VISSCHER**  
Associé



**Michaël DE VROEY**  
Associé



**Paul Alain FORIERS**  
Associé





**Rafaël  
JAFFERALI**  
Associé



**Béatrice  
THIEFFRY**  
Associée



**Thomas  
DERVAL**  
Counsel



**Charles-Edouard  
LAMBERT**  
Counsel



**Fanny  
LAUNE**  
Counsel



**John  
BIGWOOD**  
Of Counsel



**Jacques  
MALHERBE**  
Of Counsel



**Pierre  
BAZIER**  
Collaborateur



**Arnaud  
BOUTEN**  
Collaborateur



**Sander  
VAN LOOCK**  
Collaborateur

## DERNIÈRES ACTUALITÉS

Le nouveau Code civil

07-JUIL 2022



Supply and distribution agreements |  
Adapted competition rules as from 1  
June!

01 JUIN 2022



Digital Content Directive: imminent  
changes in the video game industry

01 FÉV 2022



Nouvelles mesures contre le retard de  
paiement dans les transactions  
commerciales

31 JAN 2022



Simont Braun assists Test Achats in  
reaching successful agreement with  
Ryanair

16 DÉC 2021



Global rise of Buy Now Pay Later: state  
of play in Belgium

22 JUIN 2021



## TOUTES LES ACTUALITÉS

# CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)  
1050 Bruxelles, Belgium

Suivez-Nous Sur



Contactez-nous

Nom

Email

Message

ENVOYER